

**MINI REVUE DE PRESSE #2**  
**AUTOUR DES MNA\***  
**JUILLET 2019**  
**GENÈVE**

\* RMNA : Mineurs non accompagnés

# Des mineur.es non accompagnés à la rue

[Renverse.co 10/07/2019]



Ce mercredi matin, des mineurs non accompagnés (MNA) et des personnes de soutien se sont réunis devant les bureaux du département de l'instruction publique (DIP) pour dénoncer la situation scandaleuse dans laquelle ils sont maintenus.

Ils demandent notamment des permis d'établissement pour tou.te.s, des logements dignes, le droit à des formations adaptées et à l'éducation qui leur est refusée. Portant des masques à l'effigie d'Anne Emery-Torracinta, les jeunes expliquent s'être sentis insultés par la conseillère d'État en charge de l'instruction publique qui déclarait récemment de façon mensongère que «pour la plupart, ces jeunes ne cherchent pas du tout à s'intégrer, ils ne cherchent pas à rester et ne sont là que quelques jours».1 Ce à quoi les jeunes présents répondent qu'ils comptent bien rester et qu'ils ne demandent pas la lune mais «juste l'école».

Les jeunes et leurs soutiens annoncent ne pas vouloir en rester là. Un rassemblement est d'ores et déjà prévu pour ce lundi 15, à 18 heures devant les bureaux du mal-nommé Service de protection des mineurs (SPMi).

## **SPMi : « bonne chance dans la rue »**

À Genève, la situation des jeunes mineur.e.s non accompagné.e.s, requérant.e.s d'asile ou non, est de triste actualité. Le suicide d'Ali Reza, au décrié Foyer de l'Étoile, et les mobilisations qui s'en sont suivies ont mis en lumière la situation alarmante de ces jeunes. Si le silence pèse encore violemment sur les requérant.e.s d'asile

mineur.e non-accompagné.e.s (RMNA), il pèse également sur les mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA). En effet, il s'agit de jeunes, principalement originaires du Maghreb, qui quittent leurs familles (pour ceux qui en ont encore une), qui laissent tout derrière eux dans l'espoir d'une vie digne, et ce, au péril de leur vie. Ils embarquent sur des petits bateaux et traversent cette frontière meurtrière, la Méditerranée. Pour celles et ceux que l'Europe ne tue pas en mer, c'est petit à petit qu'elle les laisse mourir sur les territoires de « l'espace Schengen », dont la Suisse.

La Suisse excelle dans ses politiques racistes d'exclusions et de répression. Les mots d'ordre de la politique suisse de « prise en charge » de ces jeunes sont : isolement, précarité, répression et enfermement. Dans ce cadre, le Service de protection des mineur.e.s (SPMi) semble remplir sa fonction à merveille.



Après avoir bataillé pour prouver leur minorité – car d'office présumé.e.s majeur.e.s – ces jeunes se voient attribuer des curateur.trice.s du SPMi qui deviennent leurs représentant.e.s légaux. Ce sont elleux qui sont censé.es. leur assurer un avenir digne. Au lieu de ça, ce sont des lieux de vie inadaptés, des scolarisations rares et des perspectives de commencer des formations inexistantes, faute de papiers.

L'hôtel Aida, avec lequel travaille le SPMi, pourrait devenir un des nombreux symboles de la politique de dissuasion de l'État suisse. En effet, le gérant de cet hôtel est considéré par tous.tes les jeunes comme étant un homme raciste, autoritaire et auquel le SPMi - en pleine connaissance de cause - a donné les pleins pouvoirs. Les jeunes n'ont pas le droit d'utiliser l'ascenseur de l'hôtel (ils pourraient y croiser les clients « normaux »), illes se font insulter par le gérant qui entre dans leur chambre - les jeunes n'en ont pas les clés - sans s'annoncer, pour les intimider et cela, qu'illes soient sous la douche, en train de dormir ou en train de se changer, sans scrupule. Il fait systématiquement référence à la police comme une menace.

Les jeunes ne peuvent pas se parler dans l'hôtel, ni sur le trottoir attenant, illes ne peuvent pas se rendre dans les chambres des uns et des autres, évidemment aucune visite extérieure n'est autorisée, les casquettes sont interdites et des caméras sont là pour s'assurer du respect de chacune de ces règles. En plus de ce règlement portant atteinte à leur dignité, le gérant peut décider seul de mettre ces jeunes à la rue. C'est sans cesse que des jeunes se font virer de cet hôtel.

Le SPMi est tenu informé de ces renvois, les jeunes qu'il est censé prendre en charge se retrouvent donc à la rue, sur la seule décision d'un gérant d'hôtel raciste. Dans un dernier élan de cynisme, certains des curateurs et curatrices de ces jeunes leur remettent un sac de couchage en leur souhaitant bonne chance dans la rue. C'est donc plusieurs jours, semaines voire plusieurs mois que les jeunes mineures passent à dormir dans les rues de Genève avant de se voir proposer une solution d'hébergement.

Si l'État n'est pas capable de permettre à chaque jeune d'avoir un toit, il en est de même pour le soutien socio-éducatif quasi inexistant. En effet, rares sont les jeunes qui sont scolarisé.es. Pour celles et ceux qui le sont, cela leur permet d'apprendre ou d'améliorer leur français, de rencontrer d'autres personnes, de prendre un rythme et de se sentir considéré.e car traité.e comme « les autres » : les jeunes avec un statut légal.



Pour la majorité d'entre eux ayant eu un parcours de vie compliqué, le retour à 16 ou 17 ans sur les bancs de l'école n'est pas la solution adéquate. Un apprentissage, une formation serait à privilégier, mais sans statut légal rien n'est possible. Quoi qu'il en soit, la question de leur avenir reste une impasse car, dès le jour de leur 18e anniversaire, la « prise en charge » s'interrompt.

La plupart ne reçoivent pas un centime, d'autres sont au bénéfice de l'aide d'urgence et ses scandaleux 300.-/mois. Pourquoi cette différence de traitement ? Nous ne le savons pas, personne ne semble en mesure de l'expliquer. Aide d'urgence ou pas, comment sont-elles censées vivre dans une des villes les plus chères du monde ?

Sur un continent où le profilage racial est une pratique usuelle, ces jeunes non-blancs sont tout le temps arrêtés dans la rue par la police. N'ayant pas les « bons papiers », ils sont régulièrement placés pendant des heures en garde à vue. La garde à vue se termine généralement par une libération. Parfois, ils sont envoyés en prison pour mineurs (à La Clairière), pour la seule raison qu'ils sont en « séjour illégal » bien que sous tutelle du SPMi. Cette pratique est également connue et critiquée pour les majeurs qui se retrouvent enfermés à Champ-Dollon parce qu'ils n'ont pas les « bons papiers ».

## **LES REVENDICATIONS :**

### **Logement**

1. Que plus jamais des jeunes mineur.e.s ne se retrouvent à dormir dans les rues de Genève.
2. La fin des partenariats avec l'hôtel Aïda, l'hôtel Luserna et la fin d'un hébergement soumis à l'arbitraire des hôtels.
3. Des logement dignes : des foyers à taille humaine avec un suivi socio-éducatif ou le placement en famille d'accueil.

### **Formation**

La formation est maintenant théoriquement obligatoire pour tout le monde jusqu'à 18 ans à Genève (cf. communiqué de presse du DIP du 7 novembre 2017)

4. Accès à la formation professionnelle (AFP, CFC).
5. Une scolarisation et des formations adaptées aux jeunes, et non l'inverse.
6. La reconnaissance des acquis professionnels et la possibilité de finir la formation entreprise.

### **Prise en charge socio-éducative**

7. Une prise en charge dont la durée se détermine en fonction des capacités d'autonomie du ou de la jeune et non pas en fonction de la majorité légale. Comme pour les jeunes avec un statut légal : un accompagnement pour les jeunes adultes jusqu'à 25 ans.
8. Une aide sociale pour tou.te.s. Notamment en ce qui concerne les transports, les communications téléphoniques, un accès digne à la santé, de l'argent de poche, la possibilité d'aller s'acheter des habits, etc.
9. L'accès à des activités de loisir (sport, musique, art).

### **Criminalisation**

10. La fin de la pénalisation du «séjour illégal» pour toutes.
11. Régularisation et permis pour toutes. Subsidiairement la mise à disposition d'une carte qui atteste de leur droit d'être ici afin d'éviter les gardes à vue à répétition.
12. L'ouverture de toutes les frontières.

---

*P.-S.*

*Plusieurs témoignages concernant la situation des mineur.e.s non-accompagné.e.s seront publiés ces prochains jours sur Renversé.*

*1 Voir l'interview vidéo d'A. Emery-Toracinta, «À Genève des dizaines de mineurs non-accompa-*

## «Mineurs non accompagnés en danger». Un collectif dénonce les conditions d'accueil «désastreuses» des mineurs non accompagnés à Genève.

[LeCourrier 10/07/2019]



Affublés de masque à l'effigie d'Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique (DIP), le collectif «tournoi antiraciste» a mené, mercredi matin, une action devant le siège du DIP. Objectif: dénoncer les conditions d'accueil des mineurs non accompagnés (MNA), des jeunes migrants déboutés dans leur demande d'asile ou ne pouvant prétendre au statut de réfugié, leurs pays étant considérés comme sûrs par les autorités suisses.

Trente-trois MNA ont été recensé par le Service de protection des mineurs (SPMI) en juin et 39 en mai. Le collectif dénonce «les moyens ridicules mis en place à leur arrivée en Suisse». Les questions d'hébergement et de formation de ces jeunes sont notamment pointées du doigt.

«A leur arrivée en Suisse, ils sont pris en charge par le SPMI, qui les logent dans des lieux où aucun suivi socio-éducatif n'est mis en place, notamment dans des hôtels privés», dénonce le collectif. Beaucoup d'entre eux terminent à la rue. Frédérique Perler, députée verte confirme les faits. «Un hôtelier n'est pas formé pour s'occuper de jeunes. Ils ont besoin de soins et d'un encadrement professionnel.» Elle a déposé une motion urgente visant à assurer une prise en charge immédiate et de qualité des MNA. La motion affirme que le Conseil d'Etat foule aux pieds la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Acceptée par le Grand Conseil le 7 juin, la motion est en cours de traitement par le Conseil d'Etat.

## **Des mesures pour septembre**

«La question des MNA touche plusieurs départements, ce qui complique les choses. Une délégation aux migrations a été mise en place afin de proposer des solutions», explique Nicolas Tavaglione, secrétaire général adjoint au DIP. «Un lieu d'hébergement d'urgence et des mesures de prise en charge des MNA la journée dès septembre sont prévues», poursuit-il.

Le collectif «tournoi antiraciste» déplore également l'impossibilité pour les MNA de suivre une scolarité ou une formation professionnelle. «Moi j'aimerais faire un apprentissage, de mécanicien ou de coiffeur, peu importe, je veux travailler», explique Karim, 17 ans, arrivé il y a deux ans à Genève. «Dans une société civilisée on ne laisse pas les jeunes dans la rue. C'est la porte ouverte à la délinquance», poursuit Frédérique Perler. Le collectif rappelle que la formation est obligatoire jusqu'à 18 ans, comme le stipule la Constitution genevoise.

Un rassemblement est prévu lundi prochain devant le SPMI pour dénoncer les conditions d'hébergement et l'accès à la formation des MNA.



## Traitement réservé aux jeunes migrants dénoncé

De jeunes migrants se retrouvent à la rue, sans aide financière et sans possibilité de suivre un apprentissage, déplore le collectif «Tournoi Antiraciste».

[ La Tribune de Genève + Le 20 minutes + Swissinfo.ch 10/07/2019 ]



Le collectif «Tournoi Antiraciste» a dénoncé mercredi les conditions d'accueil des migrants mineurs non-accompagnés qui ne peuvent demander l'asile, les pays dont ils proviennent étant considérés comme sûrs. Souvent, ces personnes se retrouvent à la rue.

Jusqu'à leurs 18 ans, ces jeunes sont pris en charge par le Service de protection des mineurs (SPMI). Ils ne reçoivent aucune aide financière et sont placés dans des hôtels où ils sont mal accueillis et parfois expulsés. Une fois majeurs, ils sont abandonnés à leur sort et risquent la prison pour séjourner illégalement en Suisse.

### Pas d'apprentissage

Le nombre de jeunes migrants concernés s'élève à environ une vingtaine, la plupart originaires d'Algérie. Pour «Tournoi Antiraciste», ces personnes devraient pouvoir suivre une formation afin de s'intégrer. Une petite manifestation a eu lieu devant le département de l'instruction publique (DIP).

Un jeune sans statut légal n'a pas la possibilité de suivre un apprentissage, ont déploré les militants de «Tournoi Antiraciste». Les migrants ayant la possibilité de demander l'asile sont pris en charge par l'Hospice général à Genève. Ils sont placés dans des foyers et sont suivis au-delà de leur majorité.